

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

CANTON DE BRUAY
LABUISSIERE



DATE DE CONVOCATION
13/06/2025

SEANCE DU
23/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 17
PRESENTS : 10
VOTANTS : 12

N° 018-2025

OBJET :

Décision modificative N°1
Dépense de fonctionnement

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville d'**HOUDAIN**

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à dix-huit heures minutes ;

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale 5, place de la Marne sous la Présidence de Mme Marie-Thérèse Rojewski.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Mme Isabelle Ruckebusch, Mme Marie-Thérèse Rojewski, Mme Claudine Emery, Mme Yvette Cazin, Mr Christophe Laurantiaux, Mme Michèle Capron, Mr Gilbert Voiron, Mme Claudine Hannebique, Mr Jerry Maisnil, Mme Sylvie Joly.

Formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT ABSENTES EXCUSEES AYANT DONNEES PROCURATION :

Mme Amélie Przybyla ayant donné procuration à Mme Isabelle Ruckebusch.
Mme Cathy Boez ayant donné procuration à Mme Marie-Thérèse Rojewski.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mr Bernard Maisnil, Mr Claude Bouchez.

ETAIENT ABSENTES NON EXCUSEES :

Mme Pascale Hourriez, Mme Elodie Bedu.

Mme la Vice-Présidente expose à l'assemblée, que la cotisation d'URSSAF en 2025 est d'un montant de 820€, il faut donc modifier à hauteur de 120€ pour atteindre la dépense réelle.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap)	Montant €	Article (Chap)	Montant €
6248 (011) : Divers	-120,00 €		
6451 (012) : Cotisations URSSAF	120,00 €		
Total dépenses :	0 €		- €

L'exposé de la vice-présidente entendu ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ;

A l'unanimité,

AUTORISE,

Madame la Présidente ou sa représentante à modifier la ligne budgétaire prévisionnelle de 120€ et d'adopter la décision modificative N°1 conformément à la présentation ci-dessus.

La vice-présidente,

Rojewski



RECU EN PREFECTURE
le 25/06/2025

Application agréée E-legalite.com